



J'ai quittée le foyer conjugal et laissée mes enfants...

Par **mimi69**, le **09/08/2009** à **20:14**

bonjour,

je suis mariée depuis 17 ans avec un homme qui me bat et qui m'humilie.

J'ai 3 enfants avec lui.

cela fait maintenant 1 ans qui m'insulte et et m'harcel moralement.

J'en ait eut ras le bol alors j'ai quitté le foyer conjugal.

avant de faire cela, j'ai déposé une main courante a la gendarmerie.

j'ai laissé mes enfants de peur qu'il me retrouve et me tue.

Je suis actuellement chez mes parents.

je voudrais pour commencer savoir qu'elles sont les demarches à faire que se ne soit pas considéré comme un abandon de foyer.

et ensuite comment faire pour récupérer mes enfants.

merci de me répondre.